L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 20 JANVIER 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de [illegible].

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 20 JANVIER.

☞ Pour le Feuilleton, voir la seconde page.

DESASTREUX INCENDIE.

DESTRUCTION DE L'HOTEL ST-CHARLES, DE DEUX EGLISES ET DE PLUSIEURS AUTRES EDIFICES.

La journée de samedi a été marquée par l'un des incendies les plus désastreux dont la Nile-Orléans ait depuis longtemps été le théâtre. L'immense, le magnifique hôtel St Charles, l'orgueil de notre ville, un des plus beaux monuments de l'Union, n'est plus à cette heure qu'un monceau de ruines. Le feu a dévoré cette admirable construction et n'a laissé que quelques pans de murailles noircies qui s'élèvent tristement au milieu des cendres et des décombres comme pour attester l'impuissance de l'homme et la fragilité de ses œuvres.

L'hôtel St Charles était incontestablement le premier établissement de ce genre aux Etats-Unis. Bâtie en 1834 d'après un plan de M. Gallier, architecte, par l'ancienne banque de l'Exchange, cette masse imposante s'élevait orgueilleusement au-dessus de la Nile-Orléans et la dominait de toute la hauteur de sa gigantesque coupole. La veille de l'incendie sept cents personnes se trouvaient réunies à la table de l'hôtel. La maison ne désemplissait jamais et le nombre de ses pensionnaires tombait rarement en hiver au-dessous de quatre ou cinq cents.

Voici les détails que nous avons pu recueillir sur ce lamentable sinistre :

Le feu a pris dans les combles, immédiatement au-dessous du toit, et a signalé sa présence vers onze heures et demie du matin en faisant explosion à l'extérieur. L'alarme a été immédiatement donnée, et le tocsin ayant sonné dans tous les quartiers de la ville, les pompes sont accourues en toute hâte sur le lieu du sinistre. Rangées en ordre en face de l'hotel et sur les côtés, elles n'ont pas tardé à lancer des torrens d'eau sur l'édifice, mais les jets les plus considérables étaient loin d'atteindre à la hauteur du bâtiment. Tous les efforts des pompiers devenant inutiles, le feu a eu bientôt enveloppé la toiture dans toute son étendue et s'est rapidement propagé sur la façade. Quelques instans après, la coupole qui domine la vaste terrasse, était en flammes et vacillait au milieu du brûlant foyer.

Le corps de bâtiment était encore intact, mais il n'y avait pas d'espoir de le sauver. Cependant tous les domestiques de l'hôtel aidés de ... travaillaient avec un ordre admirable à emporter les meubles les plus précieux, les glaces, l'argenterie, de riches tapis, et les nombreux pensionnaires de la maison sortaient en toute précipitation avec leurs valises et leurs portemanteaux sous le bras. Malgré les bruits sinistres qui ont couru dans la journée de samedi, personne, que nous sachions, n'a péri dans l'incendie.

A midi et demi, le toit au-dessus du péristyle s'est effondré et peu après la coupole elle-même s'abîmait au milieu des flammes en emportant toute cette partie de la toiture qu'il avoisinait. L'incendie est devenu alors général et les flammes s'élançant dans toutes les directions ont dévoré en quelques instans les escaliers, les planchers, la menuiserie fine des salons, les portes sculptées, etc. L'élément destructeur descendait rapidement d'étage en étage en dévorant les nombreuses fenêtres et en leur donnant l'apparence de fournaises ardentes. Chaque étage était tour à tour envahi par les flammes, qui après avoir atteint le rez-de-chaussée ressemblaient à une mer agitée. Activées par un vent violent qui soufflait depuis le matin, elles mugissaient avec furie et s'élevaient à une immense hauteur au milieu d'un épais nuage de fumée où tourbillonnaient des tisons enflammés qui menaçaient les bâtimens voisins.

Vers une heure et quart, l'Eglise du docteur Clapp, séparée de l'hôtel par une rue étroite prit feu et fut entièrement consumée. Au même moment, une grosse étincelle tombait sur la tour en bois de l'Eglise méthodiste de la rue Poydras et y mettait le feu : cet édifice a été réduit en cendres. Une pluie d'étincelles tombait sur les toits à une grande distance de l'hôtel, et on conçoit difficilement que le feu ne se soit pas déclaré sur un plus grand nombre de points. Les pompes ont du cependant courir dans six endroits différens pour éteindre des commencemens d'incendie.

Le vent est heureusement tombé vers 2 heures, ce qui a permis aux pompiers de lutter avec moins de désavantage contre l'élément destructeur. Pendant trois heures le quartier le plus beau et le plus florissant de la Municipalité, menacé ... jusque là, était considéré comme sauvé. Si le vent eut continué à souffler avec la même violence, la rue St-Charles eut été ravagée dans presque toute sa longueur et le désastre eut atteint de lamentables proportions.

Outre l'hôtel St-Charles, l'Eglise du docteur Clapp, et la chapelle méthodiste de la rue Poydras, nous citerons parmi les édifices que le feu a dévorés, quatre grandes maisons situées dans la rue Poydras, une maison à deux étages dans la rue Carondelet, une maison à deux étages dans la rue Hevia, entre Carondelet et Baronne, trois maisons à deux étages dans la rue Carondelet, entre Hevia et Girod, le magasin à trois étages situé rue de la Commune, près du coin de la rue St-Charles, et occupé en partie par les bureaux de MM. Thomas Henderson & Peele, négocians, et en partie par le café du Pélican.

Les magnifiques résidences occupées par M. St. J. Peters et M. Lavillebeuvre, rue Carondelet, ont pris feu plusieurs fois et n'ont pu être sauvées qu'après des efforts inouis.

La perte totale est estimée à plus d'un demi million de piastres. L'hôtel St-Charles était assuré pour cent mille piastres environ et l'ameublement, évalué à environ cinquante mille piastres, pour dix mille seulement. Les compagnies d'assurance de notre ville devront payer $150,000.

Une de trente voleurs, surpris en flagrant délit de vol pendant l'incendie, ont été arrêtés par la police qui exerçait une active surveillance et conduits en prison.

On se demande maintenant comment le feu a pris à l'hôtel. Est-ce l'œuvre de la malveillance ou n'est-ce qu'un simple accident ? Cette question si naturelle comme toujours, restera sans réponse, comme toujours, restera sans réponse car il n'y aura pas d'enquête, et s'il y en avait une, elle serait illusoire. Des ouvriers plombiers avaient été employés la veille à souder les pièces de zinc de la toiture. Auraient-ils par mégarde mis le feu à quelque chevron ou à l'une des planches de revêchement ? Ce ne serait pas impossible, d'autant plus que le samedi matin, plusieurs pensionnaires de l'hôtel en sortant de leurs chambres se plaignaient d'une odeur désagréable de fumée dont ils ne pouvaient découvrir la cause. Il est certain que le feu qui n'a éclaté que dans la matinée de samedi était resté étouffé dans les combles pendant toute la nuit précédente.

Les preneurs de l'hôtel, MM. Mudge et Wilson, ne se sont pas laissé abattre par le sinistre dont ils sont les premières victimes. Prévoyant que la présence de Jenny Lind qui est attendue incessamment à la Nile-Orléans, attirerait dans notre ville un grand nombre d'étrangers, ils avaient loué deux jours auparavant l'Hôtel St-Louis qui devait leur servir de succursale. Leur bail ne comprend qu'une période de deux mois, mais maintenant que l'Hôtel St-Charles n'existe plus ils l'étendront probablement à une année, à moins que les conditions de la Banque des Citoyens ne soient trop exorbitantes. Si cette dernière institution comprend ses véritables intérêts, elle ne portera pas trop haut ses prétentions afin de retenir MM. Mudge et Wilson aussi longtemps que possible à l'Hôtel St-Louis. Tout le monde y gagnerait, les propriétaires voisins, les établissemens publics du centre de la 1re municipalité, et la Banque des Citoyens surtout.

L'Hôtel St-Charles sera-t-il reconstruit ? Nous le désirons vivement, car c'était un des plus beaux monumens de la Nile-Orléans. Mais s'il est vrai qu'il a coûté à bâtir $300,000, et qu'il n'y ait d'assurances que pour $100,000, nous craignons fort que notre vœu ne se réalise pas. Nous comptons néanmoins pour la reconstruction du magnifique édifice dont les ruines fument encore, sur l'énergie bien connue des citoyens de la 2e municipalité et sur le concours actif de tous ceux qui s'intéressent à la grandeur et à la magnificence de la cité. La 2e municipalité a déjà fait une perte irréparable dans la destruction de l'ancien théâtre St-Charles qui surpassait en splendeur toutes les scènes américaines et qui égalait presque en grandeur et en magnificence, les théâtres européens les plus renommés. Ce splendide monument n'a pas été reconstruit, car nous comptons pour rien la bicoque qui a été élevée à sa place. Qu'il n'en soit pas de même pour l'hôtel St-Charles, et que la 2e municipalité imite l'exemple de la 1re qui a rebâti la Bourse St-Louis après l'avoir vu dévorée par un incendie en 1840. Ce qui a pu être accompli au-dessous de la rue du Canal, au milieu d'une crise financière qui paralysait les efforts des hommes les plus entreprenans, peut, ce nous semble, se renouveler au-dessus de la rue du Canal où résident la plupart de nos gros capitalistes et dans un moment où les affaires sans être absolument brillantes sont cependant dans un état assez prospère.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Explosion à bord du bateau à vapeur Brilliant.

Baton-Rouge, 19 janvier 1851.

Un des tuyaux du nouveau bateau à vapeur *Brilliant*, capitaine Hart, a crevé la nuit dernière à quarante milles environ au-dessous du Bayou Sara. Un des ingenieurs et deux chauffeurs ont été tués.

Dépêche reçue au Merchants'-Exchange.

ARRIVÉE DE L'ASIA.

New-York, 17 janvier.

Le steamship *Asia*, parti de Liverpool le 4 janvier, vient d'arriver. Il annonce qu'il n'y avait pas eu de changement dans les cours du coton, mais que les demandes se soutenaient. Les ventes depuis le 1er du mois se sont élevées à 11,000 balles; le middling Orleans s'est payé 7 7/8. Il y a eu une grande réaction à la Bourse, sur le cours du change, qui est en faveur de l'Angleterre. L'argent est abondant et demandé. Les consolidés sont cotés 96 7/8 à 97—Paris, 90 95. A Manchester de grandes opérations ont eu lieu. Le tabac a éprouvé une amélioration dans les prix.

Le mais est peu demandé, mais les prix n'ont pas varié; la graisse a sensiblement haussé de prix; on ne fait que peu de ventes dans le bœuf salé, même au détail; le porc a légèrement haussé.

Les nouvelles politiques sont favorables. Les différends survenus entre les puissances de la Germanie s'arrangent d'une manière satisfaisante.

Point de nouvelles du steamer *Atlantic*.

Seconde dépêche au Merchant's Exchange.

A Liverpool, le 31 décembre, le coton de la Nouvelle Orléans, qualité middling à fair middling valait 7 1/2 à 8.

Au Havre, le 1er janvier, il s'est vendu du coton très ordinaire à 114.

Aujourd'hui à New York, 3500 balles de coton se sont écoulées à une hausse de 1/8; le fair s'est payé 15 1/8. La farine n'a pas changé de prix, le vieux porc est difficile à la vente. Point de changement dans les prix du sucre et du café. Les sterlings sont languissants à 10 1/4.

ÉLECTION D'UN SÉNATEUR.

L'élection de samedi a été extrêmement froide. Les trois-quarts des électeurs se sont abstenus, car le nombre total des votans a été seulement de 2,266. M. P. K. Wagner a été élu par 321 voix de majorité. La délégation sénatoriale de la Nouvelle Orléans est maintenant complète, et si le gouverneur convoque une session extraordinaire de la Législature tous nos mandataires seront à leur poste. M. Wagner est un homme de talent qui peut, s'il le veut, servir utilement les intérêts de ses commettans.

Réélection de M. Benton.—M. Benton a été réélu sénateur des Etats-Unis par la Législature du Missouri. Une dépêche télégraphique reçue à la Nouvelle-Orléans samedi nous a annoncé ce résultat auquel personne ne semblait s'attendre, à cause de la formidable opposition que les adversaires de Benton étaient parvenus à organiser contre lui. Comment ses amis ont-ils pu vaincre cette opposition ? Nous l'ignorons, mais il n'en est pas moins vrai que le fougueux Missourien restera pendant six ans encore au poste où il a vieilli. L'orgueil du triomphe le rendra plus intraitable que jamais.

Théâtre d'Orléans.—La reprise du *Prophète* a lieu aujourd'hui. Cette œuvre magnifique sera représentée avec tout l'éclat désirable. Au troisième acte, un admirable lever du soleil offrira aux assistans un spectacle à la fois nouveau et saisissant. La lumière électrique si brillante et si intense connue sous le nom de *Drummond's Light* représentera le soleil : c'est M. Fournier, mécanicien, qui est chargé de l'exécution de l'appareil.

Un individu dont nous ignorons le nom, longeait hier matin les ruines de l'hôtel St-Charles, lorsqu'un pan de muraille s'est écroulé sur lui. Le malheureux a été immédiatement retiré des décombres ; mais il était affreusement mutilé et ne respirait plus. Les murs restés debout dans la rue de la Commune menacent aussi de s'écrouler : l'autorité ferait bien d'en ordonner la démolition si elle veut prévenir de nouveaux accidens. Nous en dirons de même des murs de l'Eglise méthodiste. Que l'on se hâte, car c'est assez des pertes matérielles causées par l'effroyable incendie de samedi sans que l'existence des citoyens soit en outre mise en péril.

Enquête.—Le cadavre d'un jeune homme de seize ans a été retiré du lac, samedi dernier, près de l'embouchure du nouveau canal. Le coroner a tenu l'enquête, mais le nom du noyé est encore inconnu.

CONGRÈS.

Le Congrès n'a pris aucune mesure importante dans la séance du 8 janvier. A la Chambre des Représentans, M. Stanton, du Kentucky, se rappelant fort à propos que ce jour-là était l'anniversaire de la bataille de la Nile-Orléans, a demandé l'ajournement, ce que la majorité s'est empressée d'accorder autant par patriotisme, nous aimons à le croire, que par paresse !

Le 9, il y a eu dans les deux Chambres même disette de mesures importantes. M. Downs a proposé au Sénat de délibérer sur son projet de loi dans le but d'aider l'Etat de la Louisiane à dessécher ses terres inondées, mais la proposition de notre sénateur a été rejetée.

Le 10, présentation à la Chambre et au Sénat de divers projets de loi sans importance dont l'examen a été confié aux comités permanens, et discussion de bills de localité.

Le 11, le Sénat n'a pas siégé, et la Chambre n'a absolument rien fait. Voilà le bilan parlementaire de quatre séances du Congrès. Il peut se résumer par ce mot : néant.

TEXAS.

Le steamer *Louisiana* nous a apporté hier des journaux de Galveston jusqu'au 16 courant. Ils nous apprennent que le vapeur *Palmetto* s'est perdu, le 9 janvier, en cherchant à franchir la barre de la baie de Matagorda. Ayant talonné violemment contre un banc de sable, il y resta engravé et on ne put réussir à le remettre à flot. Il fut alors complètement désemparé par la violence des vagues et jeté à la côte. Tous les passagers, l'équipage, les officiers, &c, se sont sauvés. Le chargement a été perdu. Le *Palmetto* avait coûté $70,000, et il n'était malheureusement pas assuré.

Rogers, accusé du meurtre de Kenke a été mis en jugement et acquitté.

Le brick allemand *Joan Frederick* est entré le 29 décembre dans la baie de Matagorda avec de nombreux passagers.

La rivière de la Trinité est maintenant parfaitement navigable.

Les éclaireurs texiens commandés par le capitaine McCulloch ont attaqué un parti d'Indiens près de Goliad et leur ont tué deux ou trois hommes.

Le gouverneur Bell a lancé sa proclamation ordonnant que le premier jeudi de mars soit observé comme un jour de prières et d'actions de grace. Le digne magistrat, après avoir félicité ses administrés des nombreux bienfaits qu'ils tiennent de la Providence, s'est avisé de citer la bible et a rappelé, comme appartenant aux livres sacrés, ce vers de Shakespeare : *The winter of our discontent*, etc. Cette naïve citation de Son Excellence a provoqué un rire inextinguible dans le public et les journaux se sont moqués sans pitié pour l'erreur officielle.

UN OPÉRA DE STRAKOSCH.

Strakosch, le pianiste aimé du public orléanais, a composé à New-York un opéra qui vient d'y être représenté et qui a obtenu un succès d'enthousiasme sur la scène que dirige M. Maretzek. Voici un compte rendu de cette œuvre qu'a écrit M. Regis de Trobriand, un des critiques les plus compétens de la presse américaine :

"Il y a longtemps déjà que, pour la première fois, nous avons eu à applaudir le talent de Maurice Strakosh. En 1844, nous étions en Italie lorsque Venise et Milan lui souhaitaient la bienvenue, en attendant que Rome et Naples lui donnassent ses lettres de naturalisation. En fouillant dans notre portefeuille de voyage nous y retrouvons plusieurs feuillets qui lui sont consacrés, et où quelques remarques, emportées depuis longtemps par le vol oublieux de la publicité, nous semblent aussi applicables au compositeur d'aujourd'hui, qu'au pianiste d'alors. Nous écrivions : "Strakosh, né par erreur dans les climats froids, est venu chercher sa patrie sous les cieux où le soleil est une réalité. Plein de fantaisie et d'inspiration, il est au piano ce qu'il est dans la vie, et on l'aime davantage pour n'avoir point apporté, dans le pays des mélodie naturelles, le bagage de science des compositeurs abstraits, et des praticiens exacts de l'Allemagne. Chez lui, la musique est un don développé par l'art, et non pas une théorie appliquée par la science. Il n'a de russe que son nom, et en Italie, il est chez lui."

Ce que nous disions alors, nous n'avons qu'à le répéter maintenant, et la première œuvre de composition dramatique du jeune maëstro est la plus heureuse confirmation du jugement que nous portions déjà sur lui.

Ce qui dès l'abord frappe le plus dans l'opéra de M. Strakosh, c'est un sentiment profondément mélodique, et une facilité de style pleine de mouvement où la prédominance des motifs gracieux n'exclut pas l'énergie des élans plus dramatiques. En repassant la partition de la *Giovanna di Napoli*, nous y trouvons partout des mélodies attachantes, suivies sans effort, et conduites dans les ensembles avec des agencements harmoniques qui appellent une attention particulière sur les accompagnements. L'orchestration facile de cette dernière partie, comprise évidemment dès la première soirée, ne peut manquer de gagner encore dans la faveur de l'auditoire, surtout lorsqu'elle aura subi quelques légères modifications rendues nécessaires ça et là par des surcharges de cuivre qui introduisent par moments un peu de confusion dans les morceaux concertés. Et puisque nous sommes sur ce sujet, disons tout de suite combien nous avons été satisfait du grand final du premier acte. L'andante, écrit en Septuor sur un motif excellent, est d'une facture du meilleur effet, et se termine par un second mouvement qui peut affronter l'étude la plus approfondie. Nous voudrions seulement que la coupe en fût encore plus nettement accusée par l'instrumentation qui, à la première audition, nous semble un peu lourde. Comme remarque générale, les violons ne nous semblent pas assez nombreux ou les cuivres le sont trop. C'est là une impression que nous avons ressentie à plusieurs reprises dans le cours de la représentation, lorsqu'il nous a fallu une attention soutenue, pour suivre certains motifs de violons qui gagneraient à être saisis plus aisément.

Nous appelons sur ce point l'attention de M. Strakosch avec d'autant plus d'insistance que nous lui devons plus de complimens pour ne s'être pas laissé trop entraîner aux façons tapageuses de Verdi, dont l'influence nous paraît surtout pernicieuse pour les jeunes compositeurs. Aux grands unissons d'instrumens et de voix, à ces effets bruyants qui ont plus de sonorité que de solidité, nous préférons de beaucoup l'école instrumentale à laquelle se rattache M. Strakosh, par la nature même de ses inspirations, et les préférences de son talent. C'est l'école mélodique ... dont Bellini et Donizetti ont été les deux plus exactes personnifications et à laquelle Mercadante a su ajouter une profondeur que nous ne trouvons que rarement dans les deux premiers.

Pour appuyer ces réflexions sur la voie où M. Strakosch se sent le plus naturellement appelé, et qu'il doit suivre de préférence, nous remarquons la supériorité de ses andante qui sont toujours pleins d'une grâce que nous appellerions volontiers instinctive, tant l'effort s'y fait peu sentir. Dans les cabalettes, nous trouvons des motifs plus communs, et si elles produisent de l'effet sur le public que le clinquant saisit aisément, elles n'en sont pas moins, à notre gré, inférieures en général aux autres parties de l'œuvre. Nous en excepterons volontiers la cabalette où Mlle Parodi déploie une verve si élégante, et où l'accompagnement relève si heureusement certaines parties du motif. Du reste, cette observation que nous appliquons à la *Giovanna di Napoli*, nous l'avons cent fois entendu faire à propos des opéras même les plus applaudis. Tant il est vrai que le caractère de la musique italienne s'applique surtout à l'expression de tous les sentiments tendres, passionnés ou dramatiques. Notre article se prolongerait outre mesure, si nous nous laissions aller à passer en revue tout ce qui, dans le nouvel opéra, nous a paru bon, heureux ou élégant. Il faudrait n'oublier ni le chœur brillant de l'introduction, ni le chœur des femmes du troisième acte. Nous aurions à citer l'air du baryton, l'andante surtout : *Ah! un sol tuo riso* où nous ne trouvons qu'une chose à désirer, c'est que, dans l'accompagnement, les violons se détachent plus nettement des tenues de violoncelles et de contre-basses ; la romance du ténor aussi bien que son air du troisième acte ; le duo du ténor et soprano et celui de baryton et soprano qui suit et complète si heureusement le beau terzetto final du second acte. Mais, appelés à faire un choix, nous réserverions nos préférences pour le grand duo du troisième acte qui nous parait supérieur aux deux autres, et sans contredit un des morceaux les mieux traités de l'opéra.

Le succès ne pouvait pas être douteux un instant ; aussi la satisfaction universelle s'est-elle manifestée du commencement à la fin de la représentation. C'est là un très brillant début pour M. Strakosh, et nous aimons à croire qu'un premier triomphe aussi complet dans la carrière l'encouragera à ne pas s'y arrêter; et vaudra par la suite au monde musical de nouvelles œuvres dont l'éclat sera salué partout avec la faveur qui, parmi nous, vient de s'attacher à la *Giovanna di Napoli*.

Rappelé après chaque acte devant le rideau, M. Strakosh y a paru, au milieu des interprètes de son œuvre, avec une bonne grâce relevée encore par son grand air de jeunesse et une hésitation modeste du meilleur goût.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Ville de la Nouvelle-Orléans.
Séance spéciale.—17 janvier 1851.

Le Conseil se réunit conformément à une convocation du Maire ainsi conçue :

MAIRIE DE LA NILE-ORLÉANS.
17 janvier 1851.

M. J. B. Walton, secrétaire du Conseil Général.

Monsieur,—Veuillez convoquer le Conseil Général aujourd'hui à midi, à l'endroit accoutumé.

Je suis, etc., A. D. CROSSMAN, Maire.

M. Bienvenu est appelé au fauteuil.

Sur motion de M. Allan, le Conseil procède à l'élection d'un président.

MM. Bienvenu et Waterman sont nommés vérificateurs. Sur 7 voix M. Bienvenu en obtient 6,—1 voix perdue. M. Bienvenu est déclaré dûment élu.

Membres présens—MM. Alan, Bent, Bienvenu, Cucullu, Lugenbuhl, Tompkins et Waterman, 7.

Membres absens — MM. Caldwell, De Ferriet, Roselius et Vionnet, 4.

Le message suivant, transmis par le Maire, est lu par le Secrétaire :

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 17 janvier 1851.

Au président et aux membres du Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs,—Je vous ai fait convoquer aujourd'hui pour vous transmettre officiellement la nouvelle affligeante du décès de M. Nathan Jarvis, membre du Conseil Général, persuadé que vous serez désireux de rendre un dernier tribut d'hommage à sa mémoire.

M. Jarvis était depuis longtemps identifié avec notre ville, et dans toutes les circonstances a été constamment le premier à concourir de tout son pouvoir à la prospérité et à l'amélioration de la Nile-Orléans. Sa mort qui laisse dans la société un vide qui ne sera pas facilement comblé, prive aussi le Conseil Général d'un membre plein de sagesse et d'expérience.

La mort de M. Jarvis est pour sa famille une perte irréparable, et sans vouloir m'interposer dans la douleur de ceux qu'il laisse derrière lui, il me sera permis d'y prendre une part sincère. La seule consolation qu'ils peuvent avoir, c'est de savoir que celui qu'ils ont perdu a toujours été un citoyen intègre, estimé et respecté de tous.

Les restes de votre collègue seront inhumés cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de la dernière demeure du défunt, rue des Magasins.

J'ai l'honneur d'être, etc.
[Signé :] A. D. CROSSMAN, Maire.

M. Tompkins présente le préambule et les résolutions qui suivent, lesquels sont adoptées à l'unanimité :

Attendu qu'il a plu à la Divine Providence, dans sa sagesse infinie, d'appeler à elle M. Nathan Jarvis, membre du Conseil-Général où il représentait la 2e municipalité ;

Il est résolu que comme gage de respect pour la mémoire du défunt et de regret pour la mort d'un citoyen utile, la salle du Conseil soit tendue de noir, que les membres portent un crêpe au bras gauche pendant trente jours, et qu'ils assistent en corps aux funérailles de leur collègue.

Il est de plus résolu que le maire transmette une copie de ces résolutions à la veuve de M. Jarvis et lui donne l'assurance du regret profond que nous avons éprouvé en apprenant la mort de son mari.

Sur motion, le Conseil s'ajourne pour se réunir de nouveau le second jeudi de février prochain, à 6 heures du soir.

J. B. WALTON, Secrétaire.

Décédée à minuit et demi, Madame Veuve Antoine Lafargue, née à Jérémie, (Ile St Domingue). Ses amis, et ceux des familles Saint Cyr et B. Desommes sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure rue du Quartier, No. 190, entre Bourgogne et Remparts.

☞ N. Vignie vendra aujourd'hui à midi, à la Bourse St-Louis, et sans réserve, une maison neuve en bois, double et à deux étages, la dite maison fait face à la rue Dumaine. Aussi—Une maison rue St-Claude, près de la rue St-Philippe, et une maison et cuisine, rue Rochéblave.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.
Samedi soir, 20 Janvier.

La demande de coton a été très limitée aujourd'hui et après l'incendie désastreuse de l'Hôtel St-Charles, toutes les affaires ont été suspendues. Les ventes s'élèvent à 500 balles.

Environ 1,000 boucauts de sucre ont changé de mains à des prix fermes et 500 barils mélasse ont été faits à 24 cts le gallon.

La farine est calme; 1,200 barils ont été pris de $4 20 @ 4 25 pour l'Ohio. Le mais est rare et se vend 64 @ 66 cts le boisseau.

Les transactions sont limitées en provisions. Le porc mess vaut $12 25 et le lard [illegible] 7¾ cts. Il ne s'est rien fait en bœuf ni en grain.

Le whiskey se vend 7 cts le gallon; 500 barils ont été pris aujourd'hui.

Le change est toujours très lourd.

Le fret se raffermit. On charge le coton pour le Havre à 15/16 cts et pour Liverpool à 13/32 d., mais les navires américains ne veulent plus recevoir à ces prix.

MAQUEREAUX—130 barils et quarts, à vendre par E JOHNS, 5, Front Levée. 6 nov

LISTE MARITIME,

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Ontario, Lathan, San Juan et Chagres.
Navire Memphis, Bunker, pr New-York.
Pyramid, Robinson, pr Liverpool.
Leibnitz, Jorgenson, pr Liverpool.
Barque Miltiades, Robinson, pr New-York.
Juniata, Lawrence, pr Philadelphie.
Brick Blanche B Sayre, Neill, pr Brazos.
Goelette A N McKay, Downer, pr Apalachicola.
Diamond, Black, pr Pensacola.
Geneva, Warting, pr Pensacola.
Victoria, Porter, pr Apalachicola.
Venice, Appleby, pr Brazos.
Fairy, Williams, pr la Havane.

—ARRIVÉS SAMEDI.—

—STEAMERS.—
Brilliant, Hart, de Bayou Sara.
Gipsey Ure, de Bayou Sara.
St Paul, York, de St Louis.
Duchess, Green, de Cincinnati.
Gen Taylor, Trinidad, de Donaldsonville.
Sarah Gordon, Bercier, de Washington.
Anna No 2, Labarthe, de St Martinville.
John Hancock, Cockerell, de Cincinnati.
New World, Moore, de Camden.
Isabel, Miller, de St Louis.
Florida, Giberson, de Mobile.

—ARRIVÉS HIER.—

Steamship Louisiana, Lawless, de Galveston.
Navire Zenobia, Barker, de Philadelphie.
Barque Brenda, Ponsland, de Boston.
Saragossa, Turley, de Philadelphie.

—STEAMBOATS.—
Oregon, Montgomery, de Louisville.
Fanny Smith, Richards, de Louisville.
Magnolia, Thomasson, de Vicksburg.
Pride of the West, Rogers, de St Louis.
W A Violett, Gwartney, de Lafore.
Cleona, Wells, de Pillatoba.
Duck River, Clark, de Fulton, Ark.
Diadem, —, de Cincinnati.
Patrick Henry, Landry, de Bâton-Rouge.
Fashion, Martin, de Grand Prairie.
Nanhope, Castillo, des Attakapas.
John Jones, Smith, de Cincinnati.
Barge Ivanoe, Brewster, de Madison.

Au bas du fleuve et montant :
Navire Kentucky et 13 gros navires—noms inconnus.

—MEMORANDA.—

New-York, 11 janv—Arrivé, navire Hudson, White, de la N-Orléans; brick Cimbrus, Kopperholdt, do; 10, arrivé, navire Maid of Orleans, Dennis, pr la N-Orléans.
Boston, 9 janv—Arrivé, navire Sabattis, Hale, de la N Orléans; 10, navire Faneuil, Hall, pour la Nile-Orléans.
Baltimore, 8 janv—Arrivée, barque Creole, Le Brow, pour la Nile-Orléans.
Philadelphie, 9 janvier—Arrivé, navire France, Derrickson, de la N-Orléans.

LISTE DES NAVIRES
En destination pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE.	
Navire Viola, Jameson,	parti le 18 déc
Navire Beatrice, Rogers,	partant en janv
Navire Astracan, Smith,	parti le 26 nov
Navire Rodius, Dillingham,	parti le 5 déc
Navire Osprey, Lucas,	sous peu
BORDEAUX.	
Navire Frederich, Geslien,	partant en déc
Navire Montreal, ——,	partant en dec
Navire Hansa, Schutt,	partant le 3 dec
Navire Siberia, Bartlett,	partant le 30 nov
Navire Isaac Newton, Bash,	partant le 25 dec
Navire Abbott Lord, Roark,	partant en déc
Navire Irving, Watts,	parti le 2 déc
MARSEILLE.	
Navire Tennessee, Cook,	partant le 1er janv
Navire Cesare, —,	partant le 1er janv
Navire Jenny Lind, Robinson,	chargeant le 15 nov
Navire Idea, Monti,	parti le 10 déc
MALAGA.	
Brick Tigre, —,	parti le 18 oct
Brick Diana, —,	parti le 18 oct
MESSINE.	
Brick Hope, Pierce,	parti le 9 nov
PALERME.	
Navire Sharon, Merryman,	parti le 19 nov. et touché à Gibraltar le 5 déc
Barque Auonimo, —,	partie le 17 nov
Navire Francesca, —,	parti le 14 nov
Brick Carolina, —,	passé devant Algesiras le 28 nov
GAND.	
Navire Maria Joseph, —,	parti le 23 nov
ANVERS.	
Navire Duc de Brabant, —,	parti le 16 déc
Navire Elizabeth Dennison, Carpenter,	parti 16 déc

☞ Nous appellons l'attention du public à la vente de la succession de feu François Edmond Fazende qui aura lieu le mercredi 22 janvier, à midi, à la Bourse St-Louis, par le ministère de H. J. DOMINGON, encanteur.
1o. De cette belle terre distribuée en bois de campagne et propre au jardinage, et à long terme.
2o. De bons esclaves, bucherons, jardiniers charretiers, vendeurs de légumes; et des animaux voitures, charrettes et ustensiles aratoires.
Voir les affiches et le plan à la Bourse.
1r janv—20, 22

AVIS JUDICIAIRES.

No. 234.—*ACTE.*—Relatif à la publication des avis dans la paroisse d'Orléans.

Section 1re—*Il est décrété, &c.*—Qu'à dater du premier janvier mil huit cent cinquante et un, tous les avis qui seront publiés dans la paroisse d'Orléans en vertu d'aucune loi, ordre de Cour ou ordonnance municipale, devront l'être en français et en anglais, pour le nombre de fois et pendant le temps voulu par les lois existantes, dans un ou plusieurs journaux, le choix desquels appartiendra au défendeur dans les cas de saisie et vente, et aux parties intéressées dans les autres cas, ou au shérif ou tout autre officier, selon le cas, lorsque le défendeur ou les autres parties intéressées manqueront ou négligeront de faire leur propre choix. Bien entendu que tous les avis en français seront insérés dans un journal qui se publie en anglais et en français.

Section 2me.—*Il est de plus décrété, &c.*—Que toutes lois ou parties de lois contraires au présent acte soient et demeurent abrogées.

Approuvé 20 mars 1850.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Marrons! Marrons! Marrons!
80 BARILS marrons frais en debarquement du brick Silinzio et à vendre par DOMINIQUE LANATA, 9 & 10, rue Jefferson. 20janv

Macaroni, Vermicelli, Huile, &c
EN débarquement du brick Silinzio, venant de Genes, le soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, ayant droit au drawback,
400 caisses macaroni, vermicelli 1re qualité,
180 demi caisses do do, do,
1800 paniers huile marque Plagniol,
4000 carreaux en ardoises pour carrelage.
DOMINIQUE LANATA, 9 & 10, rue Jefferson. 20janv

Amandes fraiches pour confiseurs.
8 BARILS amandes fraiches pour confiseurs, en déchargement du brick Filenzio, venant de Gênes et à vendre par DOMINIQUE LANATA, 9 & 10, rue Jefferson. 20janv

P. LONGIS, 47, Vieille Levée—170 barriques de vin F. Durand, au drawback;
225 barriques vin F. Durand en magasin;
270 quarts vin de Porto rouge en magasin;
360 do do F. Grousset do;
365 do do Madère do;
50 barriques vin de Bordeaux pour l'ordinaire,
30 do do Bergasse;
14 do do Milon à Pauillac;
6 demi - barriques de Pichon Longueville, 1845—46;
440 caisses vin vieux de Médoc;
75 do do do Brane à Cantenac 1846;
40 paniers de Champagne, 1re marque;
70 do huile d'olive de Plagniol;
Sardines à l'huile de Fontaines, jeune, à Concarneau Finistère. 29 janv

EN débarquement de la barque Helen et Francis, de Bordeaux — 50 quarts de pipes eau-de-vie de Ph. Godard, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO, 17 et 19, rue St-Louis. 20 janv

EN débarquement de la barque Helen et Francis, de Bordeaux, 77 barriques vin rouge, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO, 17 et 19, rue St-Louis. 20 janv

EN débarquement de la barque Helen et Francis, de Bordeaux, 5 demi pipes eau-de-vie de A. Lagrange & Co; 10 quarts do do do; 20 huitièmes do do do; 5 demi do do do 1828 do do; 10 quarts do do do; 20 huitièmes do do do; à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis. 20 janv

CAFE de la Havane—50 sacs venant d'arriver par la barque Millaudon, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 20 janv

TABAC en feuilles—100 balles Vuelta de Abajo, de 1re, 2e, 3e, 4e et 5e et aussi 100 balles Cuba 1re, 2e et 3e, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 20janv

CIGARES de la Havane—200,000 Regalias, Millars, Panetelas, Caballeros et Figaros, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 20 janv

SUCRE de la Havane—35 caisses blanc et jaune, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 20 janv

CONFITURES et conserves—En caisses et en barils, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 20 janv

300 Barillets raisins de Malaga en grappes, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 20 janv

Abr. Z. Cavelier — L. F. Maxent
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No 169,
INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 6 jan

EN magasin et à vendre à bon marché pour clore plusieurs factures.
140 barriques vin rouge C C Quinsac;
32 do do chateau St-Denis;
25 do do Haut Talence;
4 do do Margaux;
3 do do St-Julien;
8 do vin blanc Haut Barsac;
2 do do Podensac;
4 demi do do;
53 do do Haut Barsac et Haut Sauterne
52 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc.
CAVELIER & MAXENT, rue Royale No 169. 6 jan

DAMEJEANNES—En débarquement du navire Emperor, du Havre,
1000 damejeannes de 5 gallons,
760 do de 2 do,
A vendre par les soussignés A. COUTIN & RANSON, 13, Bienville. 4 janv

A VENDRE—En magasin par le soussigné—800 livres saucissons de Lyons première qualité
400 boites copes à l'huile;
400 boites champignons naturels;
600 boites petits pois;
25 douzaines têtes de Maure;
65 fromages de Gruyère première qualité;
40 fromages Roquefort;
100 barriques vin St-Estèphe Médoc;
30 barriques vieux vin Chateau Latour;
barils vin blanc;
25 tierçons cognac Gloria.
JEAN FISSE, Encoignure St-Pierre et Royale. 14 janv

FROMAGE de Gruyère—A vendre en débarquement du navire Emperor, du Havre, 10 tonneaux véritable fromage de Gruyère de 6 meules chaque, de l'année 1850. N. DUDOUYT, 13, Toulouse. 30 dec

TOILES—TOILES—TOILES.
GIQUEL ET JAMISON
No 36, RUE DE CHARTRES.

RECOIVENT en ce moment par le steamship Mexico et le navire Bay State, les articles suivants, qu'ils offrent en vente à très bon marché, savoir:
94 caisses toiles d'Irlande de $6 50 à $30 la pièce;
5 do platilles qualités assorties;
5 do bretagne; 4 do ouvré fil;
6 do damassées pour table; 2 do serviettes do
2 do do rayées rouge et bleu,
2 do Toile à draps de 5/4 à 14/4 de largeur;
Jaconats assortis couleurs;
Percale frappée, couleur et blanche;
Gants de peau de Bajou, couleurs assorties;
Mouchoirs batiste festonnées, brodés et unis;
Cols, pellerines et madras brodés riche;
Bandes brodées à l'anglaise;
Bas et chaussettes en coton;
Brin fil et bobinet 12/4, à moustiquaires;
Baréges noirs, unis, carreaux et damassés;
Rideaux en mousselines et bobinet très riche;
Bombazine, alpacca et mousseline de laine noire;
Voiles en dentelles, noirs et blancs.
Satin de Chine noir;
Mousseline brodée, damassée et à carreaux;
Valenciennes en dentelle fil;
Mouchoirs batiste pour hommes;
Chemises coton et fil pour hommes et femmes;
Desindes et guingham assorties;
Indiennes fond bleu et noir;
Coton blanc et écru de toutes largeurs;
Galons, aiguilles, cordonnet, lacet fil et soie, coton à coudre, cotonnade.
GIQUEL & JAMISON, 36, rue de Chartres. 18jan

BROSSES et peignes—Un assortiment complet de brosses et pinceaux pour *peintres et vernisseurs*, brosses de Russie pour *cordonniers*, à vendre à bas prix par F. T. WEGNER, Fabricant de brosses, No 85, rue Douane entre Royale et Bourbon. 18jan—9

VIN ROUGE, vin blanc en caisses, barils et boites, vin de LaRochelle, Cognac, Madère, Malaga, sardines, &c ;
205 caisses vin rouge de différentes qualités;
160 demi do de St. Julien et St. Estèphe;
80 barils vin blanc Barsac et Sauterne;
900 boites vin do Bordeaux, St Estèphe et St Julien;
100 do vin blanc Barsac;
230 emballages La Rochelle Cognac, differentes qualités;
10 demi pipes vrai Madère, supérieure;
20 barils do vin de Malaga;
1600 demi boites sardines Connie & Martin;
500 boites sardines Guilloux, en magasin et à vendre par Fco de FUENTES & Co, 22, Vieille Levee. 18jv

PEAUX MEXICAINES—775 peaux mexicaines seches, venant d'être reçues par le brick Union, et pour vendre par Fco de FUENTES & CO, 22, Vieille Levée. 18jv

CIGARES de la Havane—En main, un choix supérieur de cigares et des meilleures manufacture de la Havane, en magasin et à vendre par Fco de FUENTES & Co, 22, Vieille Levée. 18jv

PORTER de Philadelphie—Un petit envoi de marques de choix en caisses de 12 bouteilles, à vendre par ARMSTRONG, LAWRASON & CO, 106, rue des Magasins. 16 jan

THEREBENTINE. Huile de graine de lin—15 barils, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 29, Vieille Levée. 18jv

COUVERTURES—5 balles couvertures de 3 points, françaises, à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 29, Vieille Levée. 18jv

CERISES—50 boites supérieures en bouteilles, de Londres pelées et dorées à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 29, Vieille Levée. 18 jv

PORTO ET MADERE—100 quarts de barils, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 18 janv

SERRURES FRANCAISES—50 caisses assorties, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 29 Vieille Levée. 18jv

PEINTURE VERTE—1,500 barillets et espèces impérial, Paris et chromes, à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 29, Vieille Levée. 18jv

CLOUX—500 barillets clous forges, assortis, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 29, Vieille Levée. 18jv

RIZ DE LA CAROLINE—83 boucauts, en déchargement de la barque Cherokee, de Charleston, à vendre par B VALLS, 37, rue de la Commune. 18 jan

SARDINES A L'HUILE — 5,000 boites, demi-boites et quarts toutes sardines à l'huile, de la marque bien connue B Menhout, à vendre par AUGUSTE MOLIER, No 90, St-Louis. 14 janv—6f

RIZ—50 tierçons riz de la Caroline du Sud, première qualité, à vendre par JOSEPH MITCHELL, 36, rue Poydras. 14jv

EN débarquement du navire Helen & Francis, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
315 barriques vin rouge,
190 barils vin blanc;
100 caisses vin blanc,
1100 do vin rouge.
G M LUCAS, 30 Bienville. 14jv

EN magasin et à vendre par le soussigné :
90 barriques vin rouge Montferrand, bon ord.
30 barriques vin rouge do pour famille;
90 barils vin blanc Haut Sauterne;
500 paniers anisette fine; 200 cais. marasquin,
500 do do surfine, 75 eau verte,
500 do do superfine; 50 dantzick,
150 caisses curaçao, 75 paniers guignolet,
125 do liqueurs assorties fines,
75 do do do surfines,
150 do do do superfines;
40 do fruits à l'eau de vie,
150 do absinthe de diverses marques,
150 do vin de differentes qualités,
Cognac ordinaire et de marques supérieures; Genievre, Madère, whisky supérieur, rum, marc, merise, &c. &c.
F KOUMIEU, rue St Louis, entre Chartres et Levee. 14jv

EN debarquement du navire Helen Francis, venant de Bordeaux:
50 caisses kirsch,
100 do absinthe Sauvajol Bruneton & Co, à vendre par X. LAMBERT, 64, Magasins. 14jv

CHANGE sur France, à vendre par AUG. MOLIER, 90, rue St-Louis. 27 déc

Robes de Bal et de Soirées.
MOIRE de toutes couleurs,
Poult de soie do,
Gros de Naples do,
Crêpe de Paris, uni, imprimé et brodé,
Crêpe de Londres, article nouveau,
Dona Maria, gaze brochée,
Brosilienne jardinière do, haute nouveauté,
Eolienne do, très riche,
Grenadine, imprimée et brodée,
Pompadours brodés,
Robes de mousseline do,
Robes de visite dentelle unies et à volants,
Mouchoirs, manches et chemisettes brodées,
Eventails nouveaux, très riches,
Sorties de bal, garnies de cygne.
P. & E. REILLY & CO., Enc. Royale et Canal. 17 janv

CHAUDIERES à sucre du Tennessee, forges de Stacker—Toujours en main un assortiment de chaudières, bouches à feu et barres, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 157, rue Carondelet. 17 jan

SUCRE DE LA HAVANE—50 caisses sucre jaune et brun, en déchargement de la barque Millaudon et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, rue de la Vieille-Levée. 17 jan

CHANGE sur la Vera-Cruz et Mexico en somme à la convenance de l'acheteur, à vendre par J. Y. DE EGANA, 47, rue Bienville. 17jan

INDIGO—14 surons Indigo de Guatemala et un caisse indigo de Manille, à vendre par LABORDE & XIQUES, 3, Front Levée. 17 janv

SUCRE—Sucre blanc de la Havane, de qualité supérieure, à vendre par LABORDE & XIQUES, 3, Front Levée. 17 janv

CIGARES—500 milliers cigares de la Havane, des meilleures marques, en magasin, et 200 milliers en douane et en débarquement, à vendre par LABORDE & XIQUES, 3, Front Levée. 17 janv

GENIEVRE de Hollande—20 pipes de la marque de l'Aigle Impériale, de Nolet, en debarquement de la barque Prinz Adalbert, d'Amsterdam, a vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 28, rue de la Douane. 17 jan—1m

SARDINES A L'HUILE—6,000 demi boites, 3,000 quarts et 1,000 tiers, sardines à l'huile, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 28 rue de la Douane. 17 jan—1m

DIVERS—100 paniers huile d'olive, 200 caisses absinthe, 150 paniers guignolet, 200 caisses cerises à l'eau de vie, 50 paniers champagne, 50 caisses fruits au jus, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 28 rue de la Douane. 17 jan—1m

COGNAC Pellevoisin—200 futailles 4e preuve, pale et foncé, 106 do 3e preuve, pale de 1835, 125 do 2e preuve, pale de 1825, 45 do 1re preuve, pale, de 1815, dans les magasins de la douane, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 28 rue de la Douane. 17 jan—1m

SUCRE raffiné de la raffinerie du Battle Ground en gros pains, petits pains, concassé et en poudre, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 28 rue de la Douane. 17 jan—1m

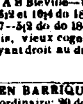
REÇU par le brick P. Soulé, de la Havane:
20 liv. beurre de cacoa;
10 liv gommes Masaju;
6 doz sirop de calebasse;
10 liv cascarilla de huevo;
400 liv. cire blanche;
4 cannisters miel blanc dépuré; le tout très frais; a vendre par E. E. MOUGIN, Pharmacien, enc Douane et Dauphine. 17jv

COGNAC—29 1/2 pipes et 6/4 do Jean Louis, 1811—3 1/2 et 6/4 Maglorory 1834—2 1/2 Otard Dupuy & Co, 1848—15 1/2 et 6/4 A de Mondore 1840—7 1/2, 19/4 et 17/8 do A & Bievile—1 1/2 J J Durand 1840—[illegible] do do 1844—6 1/2 et 10/4 do do 1845—4 1/2 et 12/4 do do 1846—3 1/2 do do 1847—5 1/2 do do 1849—3 1/2 do 3/4 do Jean Louis, vieux cognac 1795, sous les clés de la douane ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée. 15jv

VINS EN BARRIQUES—35 barriques Margaux, bon ordinaire; 20 do St. Julien pour familles, à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée. 15jv

VINS BLANCS en barils—35 barils Sauterne pour familles, à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée. 15jv

VINS EN CAISSES—2000 caisses des marques suivantes: Haut Talence 1846, 1847; St. Emilion 1844, 1846; St. Julien Médoc, Margaux Médoc; sous les clés de la douane ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée. 15jv

CHAMPAGNE—300 paniers de la marque bien connue Sellery, Dinet, Peuvrel (Avize) à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée. 15jv

CIRE jaune—1500 livres, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Condé et St-Philippe. 14 jan

GROCERIE A VENDRE.
UNE grocerie bien achalandée, située près du marché de la Première Municipalité, à vendre pour cause de départ du propriétaire. S'adresser pour les conditions à O. VALETON & Co, 25, rue Tchoupitoulas. 11 janv

AVIS.

LES créanciers de la succession de feu AUGUSTE RIEFFEL, sont priés de présenter leurs réclamations dûment assermentées à M. Z. Latour, avocat, bureau No. 50, rue St-Pierre, au premier. 16janv—10j

Succession de John McDonough.
LES personnes devant à la succession McDonough sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale.
C. Roselius, F. B. D'Aquin, Wm E. Leverich, A. D. Crossman, J. Spear Smith — Exécuteurs Testamentaires. 16 janv

☞ Nous faisons des avances en espèces sur des consignations adressées à Mills, McDowell & Co à New-York, ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glasgow ou Belfast. McDOWELL, MILLS & CO. 26 oct—

Agence du Rum de Barataria.
J. ROY, seul agent, Vieille Levée, 40, entre Bienville et Conti. 15 jan—8

AVIS—J'ai pris M. ULGER LAUVE en société, et les affaires seront continuées sous la raison de Edward Shiff & Co.
Nile-Orléans, 18 janvier 1851.
17 janv— EDWARD SHIFF.

A VENDRE—En gros ou en détail, par le soussigné—18 tierçons de SIROP DE BATTERIE, de CARAMEL et de SUCRE non-purgé, 19 barils de *PACANNES* et d'*ORANGES* douces et aigres.
P. FOY, rue d'Amour, No 8, près l'encoig. Esplanade et Remparts. 18janv—2

CHARBON! CHARBON!
Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.
EN lots de 5, 10, 500 ou 1,000 barils, délivré à domicile, sans frais de transport, vendu au détail au prix de gros, aux dépôts Nos 359, rue Royale près Esplanade, 77, rue de la Douane, près de la Poste, et No 332, rue Tchoupitoulas, et sur la Levée, vis-à-vis le rail-road Pontchartrain, par McBEAN, WILLARD & CO. 17 janv

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.
REÇU par les derniers arrivages de France et d'Angleterre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement.
10 balles jaconats français;
8 caisses do anglais;
6 do do batiste uni;
3 do do à carreaux;
3 do guinghams à carreaux;
3 do toile de l'Inde;
4 do foulards soie Chine (Ispahan,)
2 do mousseline soie couleur;
2 do grenadine soie unie;
4 do mousseline Suisse brochée;
2 do organdi brodé couleur;
1 do mousseline Suisse unie;
1 do do jacquard à ramages;
3 do rideaux tulle application;
1 do robes mousseline brodées riches;
10 malles madras des Indes (véritables,)
2 caisses do français;
2 do mouchoirs paillacat 36 pouces;
1 do mouchoirs batiste brodés riches;
1 do mouchoirs linon batiste à raies;
1 do voilettes, manches et cols brodés;
2 balles cotonnade française;
4 do coutil fantaisie;
6 caisses mérinos noir extra fin;
1 do cravattes, Grenadine et foulards soie;
1 do do batiste imprimée;
2 do rubans taffetas noir Nos assortis;
2 do parapluies, parasols et ombrelles;
1 do tulle assorti et crêpe lisse;
3 do chapeaux soie pour hommes;
2 do do feutre larges bords;
1 do velours coton noir 22 pouces;
6 do capotes par 100 et 200,
6 do cartes françaises et espagnoles,
5 do veaux cire,
4 do parfumeries "Monpelas"
1 do articles porcelaine fantaisie
A vendre par J. LEVOIS, 47, rue de Chartres, au premier. 15 janv

Mr. A. BARRAUD
A L'HONNEUR d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir par le navire Emperor, un assortiment considérable de marchandises, telles que :
Porcelaines et cristaux, parfumeries, gants Jouvin et castor, chaussettes, mouchoirs de batiste et à titres, cravates, chemises en toile, toile coton et coton.
Un fort joli choix de fleurs variées pour bals et soirées, qui seront vendues à très bas prix.
Il offre également aux parents de jeunes enfants un beau choix de jouets et particulierement des chevaux mécaniques et des voitures. Tous ces jouets étant arrivés trop tard pour le Jour de l'an, ils seront cédés à 25 pour cent au-dessous du cours actuel. ... assortiment de cheveux en tout genre.
Il continue à donner des leçons de coiffure. 14 jan

Paris, New-York et Nouvelle-Orléans
GROS ET DETAIL.
CHARPENTIER, chemisier de Paris, 82 Broadway, N. York.
Auteur d'un système de coupe de chemises entièrement nouveau, chemises, cols, caleçons et gilets de flanelle estimés ... quatre ans.
Perfection, élégance et comfort.
Ordres exécutés en 20 jours sur mesure ou choix de 6 chemises à 500 dol. Dépôt provisoire pour la commodité de mes clients au Sud, rue du Canal, No. 78—Nile-Orléans. 6jnv—1m

☞ **Changement de domicile**—A & J DENNISTOUN & CO ont transporté leur bureau du No 26, Allée de la Bourse, au No. 93, rue Gravier. 3jan—

CIGARES de la Havane—En débarquement du brick P. Soulé—92,500 de qualité supérieure, à vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levee, entre Douane et Bienville. 16janv

670,000 CIGARES de la Havane de toutes les qualités et des meilleures marques, telles que, Cabana, Lord Wellington, Sylphide, Don Hernando, Villate, Fragancia, Comil, La Rosa de Oro, Pettercon, San Roman, Cobden, Figaro, Nereyda, Ambrosia, Empresa, Favorita, Fortuna, Conquista de Mejico, Fray Gerundio, etc., à vendre par D. BORNIO Jn., 34, rue Gravier. 11 janv

AVIS.
LES créanciers de la succession de W. H. VAN RENSSELAER sont priés de passer à notre bureau pour recevoir un dividende de 10 pour cent.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1851.
EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis. 15 janv

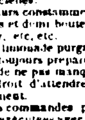
Le sieur ALEXIS AINE, Pharmacien, successeur de P. A. Bertrand, encoignure Royale et Bienville, fait savoir aux consommateurs qu'il a repris la fabrication des eaux minérales artificielles.
Il aura constamment dans sa pharmacie, par bouteilles et demi bouteilles, les eaux de seltz, vichy, etc. etc.
La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours preparée avec la plus grande attention afin de ne pas manquer le double but que l'on est en droit d'attendre de ce médicament, utilité et agrément.
Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soins et diligence. 15jv

EN debarquement du navire Helen Francis, venant de Bordeaux,
100 barriques vin rouge,
50 barils vin blanc.
A. DELAMARE & NADAU DU TREIL, 26, rue St-Louis. 15 janv

EN débarquement du navire Hellen & Francis, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
40 barriques vin rouge Montferand.
10 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
5 quarts et 10 1/8 pipes Cognac marque A Escard
10 quarts pipes idem A Soufron
25 caisses cerises à l'eau de vie.
25 do abricots, 25 caisses prunes.
NUMA LACOSTE, No 147, rue Royale. 15jan—8f

PERDU—Un billet tiré par E. J. Hart & Co., en faveur de E. L. Hyams, daté 3 aout 1850, et payable en mars 1851, de la somme de douze cents piastres. Le paiement en a été arrêté, et le public est averti de ne pas le négocier. Une récompense raisonnable sera donnée à celui qui le remettra à E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 10 janv

VIN DE MALAGA—150 barils et quarts de barriques vin de Malaga, en magasin et à vendre par J. PRATS, 28, rue de la Vieille-Levée. 10 janv

AMANDES SANS COQUES—20 barils qualité supérieure, en magasin et à vendre par J. PRATS, 28, rue de la Vieille-Levée. 10 janv

NOISETTES—15 sacs, en magasin et à vendre par J. PRATS, 28, rue de la Vieille Levée. 10 janv

RAISINS—250 caisses raisins, en magasin et à vendre par J. PRATS, 28, rue de la Vieille-Levée. 10 janv

TAPIS TOUT LAINE, à 50 cents la yarde qualité supérieure et prix modéré à proportion. Couvertures, toile cirée pour tables, rideaux pour croisées, etc, etc., chez C. M. SIMPSON, 50, rue du Canal. 10janv—20f

BEURRE—50 barils de Goshen, à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 16 jan

MORUE—400 boites fraiches, à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 16jan

MAQUEREAUX—No 1 et 2 de toutes sortes d'emballages, à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Thoupitoulas. 16 janv

SUCRE CANDY—250 boites, rouge et blanc, à vendre par E. J. HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 16 janv

PATES de Jujube et de reglisse—100 caisses, à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 16jan

FROMAGES—Reçu dernièrement ; 30 douzaines fromages tête de mort;
40 doux. fromages de Limbourg, à vendre par DUNTZE & IKEN, enc Royale et Conti. 16jv

PRUNEAUX—25, caisses de prunes sèches en jarres et boites de fantaisie, de différentes grandeurs, à vendre par DUNTZE & IKEN, enc Royale et Conti. 16jv

CAFE de la Havane—290 sacs, en déchargement de la goëlette Fairy, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, rue de la Vieille-Levée. 14 janv

INDIGO—2 surons, en déchargement de la goëlette Fairy, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, rue de la Vieille-Levée. 14 janv

BEURRE—10 barillets beurre de Goshen, à vendre par E. JOHNS, 5, Front Levée. 14 janv

MORUE—100 caisses, à vendre par E. JOHNS, 5, Front Levée. 14 janv

HARENGS—En demi barils et quarts de barils, à vendre par E. JOHNS, 5, Front Levée. 14 janv

CAPSULES pour bouteilles—100 milliers Nos 1, 4 et 5, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Condé et St-Phillipe. 14 jan

GRAINE de lin—20 barils dernièrement reçu, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Condé et St-Philippe. 14 jan

CIGARES DE LA HAVANE—En déchargement de la goelette Fairy:
80,000 cigares de la Havane, marques de choix, à vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 13 janv

ABSINTHE—50 caisses absynthe Bruneton Sauvageol, à vendre par BERNARD TURPIN, 25, Vieille Levée. 14 janv

GUIGNOLET D'ANGERS—175 paniers véritable Guignolet d'Angers, de 6 et 12 bouteilles, à vendre par AUG. MOLIER, 90, rue St-Louis. 20 déc—6f

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Treizième Cour de District Judiciaire—Paroisse des Rapides—L'Etat de la Louisiane.
A tous ceux que ces présentes verront salut :

ATTENDU que Come Marchesseau, de la paroisse d'Orléans, en cet Etat, ayant acheté à une vente faite par John Lawson Lewis, shérif de la dite paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffier de cette Cour, dans le bureau duquel l'acte de vente est enregistré, pour une monition ou avis, conformément à un acte de la Législature de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834 et des actes amendatoires au susdit;

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de District de la paroisse des Rapides, qui pourraient avoir droit à la propriété ci après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le decret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours, à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le dit John Lawson Lewis, shérif de la paroisse des Rapides, le 24 mai 1850, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 20 octobre 1849, et adressé au dit shérif, dans l'affaire de la succession de John & Ann M. Linton, décédés, à la requête de Linton et alias vs Duncan, administrateur, pour un partage, No. 3,675 du docket de cette Cour, à laquelle vente Come Marchesseau s'est rendu acquéreur de la propriete ci-dessous décrite pour le prix de quatre mille sept cents piastres, payable à un, deux et trois ans de credit, à dater du 3 decembre 1849, en billets tirés par l'acquereur, avec endossemens satisfaisants et portant intérêt à 8 p. 0/0 par an et hypothèque spéciale sur la dite propriété.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, fait par le dit shérif, d'après un acte passé pardevant H. B. Cenas, notaire public, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, daté du 26 juin 1850 et enregistré au bureau du greffier de la susdite Cour le 4 janvier 1851.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, et servitudes et dépendances qui s'y trouvent, situé dans la municipalité No 2, de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Robin, Constance, Race et Annonciation, mesurant, au pied français, soixante pieds face à la rue Robin, par cent vingt pieds de profondeur, entre lignes paralleles, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, architecte, le 14 novembre 1849, et déposé au bureau de H. B. Cenas, not. Cette propriete est la même que la dite défunte, Mme Ann Linton, acquit par achat de la succession de Charles McMillan, par un acte passé devant H. B. Cenas, notaire public dans la ville de la Nouvelle-Orleans, le 19 mai 1845.

Témoin l'honorable juge Ralph Cushman, et donné sous ma main et le sceau de ma dite Cour, à Alexandrie, le 15 janvier 1851.

M. R. ARIAIL, Greffier. 9janv—20,30,10,19

Succession de William McKean.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orleans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à deduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par William J. Hepp, executeur testamentaire du défunt, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, WM K. WANTON, Dép. Greffier. 10jan—

Succession de John McMillen.
L'ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Barbara Kiplel, veuve de John McMillen s'est adressée à cette Cour afin d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu son mari John McMillen, décédé ab intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la demande du pétitionnaire. Par ordre de la Cour.
ALF. ROUSSEAU, greffier. 10jan—Men10j

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS — Attendu que John Farrell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Marie Elizabeth Josephine, femme décédée de Thos K. Brady, décédée intestat.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, WM. K. WANTON, Dep. Greffier. 10 janv—3en10j

Succession de P. E. D. Lovaure.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orleans—Les créanciers de cette succession sont par le present notifiés qu'ils ont à se rendre au bureau de Antoine Doriocourt, notaire public, lundi le 10me jour de fevrier 1851 à 10 heures A. M. pour délibérer et statuer sur la mise, conditions auxquelles les propriétés seront vendues.
Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1851.
(Signé) J. N. LEA, juge.
Pour copie conforme, &c. WM K. WANTON, greffier. 10jan—3en10j

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que J. E. Fauxe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les Lettres de Curatelle à la succession vacante de feu John Casey, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, LOUIS SERE, Député Greffier. 15jan—3en10j

R. D. Fanes vs G. C. Lewis—No 6475.
DANS la Troisième Cour de Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'exposerai en vente publique le lundi 27 janvier 1851, à midi précis, à mon magasin de dépôt, rue Bienville, No. 91, entre celles de Royale et Bourbon,
Un lot de meubles,
Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée.
Termes et conditions de la vente—Comptant.
E. N. STRINGER, Constable. 15jan—3en10j

N. Whitney vs R. Wilson—No 6679.
DANS la Troisième Cour du Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'exposerai en vente publique le lundi 27 janvier 1851, à 10 heures précises, au magasin du demandeur, rue Royale, entre celles de Douane et Bienville
Un lot de meubles,
Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée.
Termes et conditions de la vente—Comptant.
E. N. STRINGER, Constable. 15jan—3en10j

Succession de L. Laventure—No 2949.
CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le present donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à deduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par ... curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains repartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour,
J. O. CHALON, Député Greffier. 11jan—3en10j

PERDU OU EGARÉ.
AVIS est par le present donné que les certificats d'actions, détaillés ci-dessous, ont été perdus ou égarés, et qu'une demande a été faite pour obtenir de nouveaux titres après six semaines d'avis, en remplacement de ceux qui ont été perdus:
1o—Un certificat, au nom de Charles Clague, pour vingt-trois actions du fond capital de la Banque de la Cité de la Nile-Orléans.
2o—Un certificat, au nom de Richard, Edward et Charles Clague, pour une action du fond capital de la Banque de Cité de la Nouvelle-Orleans.
3o—Un certificat, au nom de Charles Clague, pour trente trois actions du fond capital de la Banque des Négociants et Artisans de la Nouvelle-Orléans.
4o—Un certificat, au nom de Richard, Edward et Charles Clague, pour une action du fond capital de la Banque des Négociants et Artisans de la Nouvelle-Orléans.
5o—Un certificat, au nom de Charles Clague, pour quatre actions du fond capital de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.
6o—Un certificat, au nom de Richard, Edward et Charles Clague, pour une action du fond capital de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.
BENJAMIN & MICOU, Avocats de Charles Clague. 30 déc—1m—6e

AVIS.—Les propriétaires de cabarets, cafés, groceries, pensions, restaurants, salons d'huitres et de billards, etc. sont prévenus de se munir immédiatement d'une licence, la loi condamnant à vingt-cinq piastres d'amende, moitié au profit du dénonciateur, et à chaque contravention, tout établissement de ce genre, ouvert sans licence.
Nile Orleans, 4 janvier 1851.
V. LARATUT, Collecteur des taxes sur cabarets, première municipalité. 4 janv—30f

AVIS—La société existant sous le nom de LOUIS MAJESTE & JOHN CLAUZURE, est dissoute d'un commun accord. Louis Majeste reste seul chargé de la liquidation. Tous ceux qui doivent à la dite société sont invités à régler avec St. Louis Majeste.
Nile-Orléans, le 12 janvier 1851.
R. MAJESTE & JOHN CLAUZURE, 60, Vieille Levée. 13 janv

LOUIS MAJESTE informe le public qu'il continue seul le même genre d'affaires sous le nom de L. Majesté.
L. MAJESTÉ, 60, rue Vieille Levée. 13janv

BOTTES, Souliers et Brodequins — Venant d'arriver par les navires Alesto, Art Union, Meridian, Mediator, John et Albert, la barque Minerva, à vendre par la succession de E. G. HOBBS, 52 Rue Douane. 16 jan

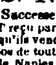
CHAPEAUX de laines en toile cirée, à l'usage des habitans, à vendre par PROST & CO, 10, rue des Magasins. 7 déc

100 Barriques charbon anthracite arrangé expressement à l'usage des familles, en main et à vendre au dépôt de charbon de la ville, au No 77, rue de la Douane, par M. BEAN, WILLARD & Co. 7 janv—30

MAISON ROUGE,
entre les deux marchés,
JOS. N. ROBERT & Co.
Successeurs de Paul Aldige & Co.
ONT reçu par divers arrivages les articles suivans qu'ils vendront à des prix très réduits :
Mérinos de toutes nuances, soieries changeantes,
Gros de Naples et de Berlin 3/4, 4/4 et 6/4,
Mousseline de laine assortie,
Cachemir pour robes,
Alpacca noir et de fantaisie,
Bombazine noire et bombazette,
Soieries et satin pour gilet, drap et casimir mode,
Flanelle blanche, rouge et autres,
Lasting noir et bleu, damassés pour rideaux,
Couvertes fines et communes de 3 à 10 points,
Mousseline blanche à raies et carreaux,
Do suisse, unie et brochée,
Indiennes assorties, desindes do,
Coton à chemises et à drap de 3 à 12 quarts,
Kentucky Jeans et tweeds,
Satinets noirs, bleus et gris,
Cravates soie et satin assorties,
Shals soie, cachemire et tartan,
Cachemire d'Ecosse,
Mouchoirs batiste fil et coton,
Bas de toutes qualités, gants dito,
Velours à côtes et unis pour varreuses,
Listados fil et coton,
Coutil et ginga à matelas,
Parapluies soie et coton.
POUR HABITANS.
Coton Lowell 8 et 4 quarts, kersey et lindsey,
Indienne mérinos bleu, Meshon blanc et écru,
Colette et russie, et fil patenté,
Chapeaux et chaussures, linge confectionné.
Aussi pour clore une consignation : — Un lot de coton à voile. Nos 2 à 10—qu'ils vendront aux prix des manufactures du Nord.
JOS. N. ROBERT & CO. 27 déc

SERRURES FRANCAISES—25 caisses serrures françaises numéros assortis, à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co, 28 rue St-Louis. 3 déc

Mille Piastres de Récompense.
Banque de la Louisiane, Nouvelle Orléans, 17 janvier 1851.
LA récompense ci dessus sera payée à quiconque fera apprehender et condamner la personne ou les personnes qui le 14 courant ont fait passer à cette Banque un faux check de Wm. E. Leverich pour la somme de $5,974.
R. M. DAVIS, Caissier. 17 janv

Compagnie des Pompiers d'Orléans No. 21.
LES officiers et membres de cette compagnie se réuniront au lieu ordinaire pour l'assemblée trimestrielle qui aura lieu mardi 21 courant, à 7 heures P. M.
Par ordre, LOUIS O HUARD, Secrétaire. 18jan

Coton en Bobines d'Alexander.
LES soussignés, agents pour la vente de ce fil supérieur, en ont constamment en mains un grand approvisionnement.
H. BOYLE & CO, 47, rue de la Douane. 16 nov—90f

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, ci-devant Banque de l'Union.
C. Roselius, C. W. E. Leverich, F. B. D'Aquin, A. D. Crossman, Exécuteurs Testamentaires. 5nov—

AUX HABITANTS ET AUX COURTIERS DE SUCRE.
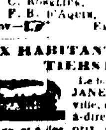
Le bateau à vapeur MATHILDA JANE transportera de la côte à la ville, des petits lots de sucre, c'est-à-dire 50 à 60 boucauts à chaque voyage, et à des prix raisonnables. Les habitans et les courtiers trouveront qu'il est de leur avantage d'avoir leurs sucres transportés dans quelques heures après qu'ils en auront donné l'ordre. On peut faire assurer les sucres à un taux très bas.
ROBERT MURPHY, No 62, Vieille Levée. 9janv—15

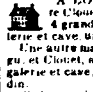
A LOUER—Une maison située encoignure Clouet et Craps, 3me municipalité, ayant 4 grands appartements, deux cabinets, galerie et cave, une grande cour et une écurie.
Une autre maison située rue Craps, entre Montegu et Clouet, ayant 4 appartements, deux cabinets, galerie et cave, et assez de terre pour faire un jardin.
S'adresser à la pharmacie encoignure Royale et Bienville, ou chez Mme Vve Bertrand, rue Clouet, 3me municipalité. 10jv

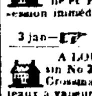
A LOUER—Le magasin situé à l'encoignure des rues Thalie et Prytanée. On peut en prendre possession immédiatement, s'adresser à X LAMBERT, No 62, rue des Magasins. 3 jan—

A LOUER—Les bas ou le tout du magasin No 3, rue Front, entre les rues Canal et Crossman, vis-à-vis le débarcadère des bateaux à vapeur. S'adresser aux occupants actuels LABORDE & XIQUES, 3 Front Levée. 17 janv

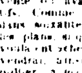
A LOUER—Le magasin No 18, rue Douane, possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à R G HOBBS, 12 Douane. 15 jan

AVIS.
JE fais savoir au public que je vendrai à l'encan dans le courant de fevrier, une petite habitation connue sous le nom de Fontainebleau. Cette terre est située à un demi mille de Mandeville, les lots auront environ six arpens de superficie ... [illegible]
B. MARIGNY. 20jan—

A VENDRE—Des orangers de trois et de quatre ans, sur l'habitation de M. Marigny, paroisse Plaquemines. S'adresser rue Royale No 167, à B. MARIGNY. 10janv—15

Avis important aux Planteurs de coton, Fermiers, Jardiniers &c
Destruction de la Chenille.
UNE graine nommée Maria Sativa ... [illegible]
Les Planteurs de coton, Fermiers et Jardiniers sont invités ... JOHN GREENFIELD, *Marchand de graines et fleuriste, à l'encoignure Exchange Place et rue Douane, presque vis-à-vis la Poste.* On trouvera dans ledit magasin des graines à fleurs et de jardinage de toutes espèces, en vente en gros et en détail, ... pruniers, orangers, citronniers, arbre vitæ, ... [illegible] ... 3me Municipalité ... Nouvelle-Orléans.

A. Hernandez,
Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.
Rue Royale, 132, Hôtel St-Louis.
M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir un établissement situé à côté de celui qu'il occupait rue Royale, entre St Louis et Toulouse, Hotel Saint-Louis ...
Tout ce que le luxe et l'élégance peuvent exiger a été réuni dans ce magasin, où l'on y trouvera constamment des tabacs de toutes marques de première qualité, des cigares de premier choix ... [illegible] 1janv—

CALLUM J. C. & Co marchands de groceries pour fermiers et importateurs de vins et d'eau de vie, 22 rue Bienville, à côté de la pharmacie, encoig. Chartres. 10janv

VINS ROUGE ET BLANC—100 barriques vin rouge Chateau Grimon,
50 do do St Julien Médoc,
25 do vieux vins fins de Bordeaux,
10 do vin de Marseille,
100 barils Madere; 100 barils vin blanc,
200 caisses vin de Bordeaux, St Julien Médoc,
100 caisses Muscat de Frontignan,
100 do vin blanc Haut Sauterne.
En magasin et à vendre par PAUL JUGE Fils & Co, 27, rue St Louis. 13 jan

CHAMPAGNE, ABSYNTHE, etc. 100 paniers Champagne, 40 caisses absynthe, 10 do curaçao, à vendre en magasin par PAUL JUGE Fils & Co., 27 rue St Louis. 13 jan

HUILE D'OLIVE—1500 paniers huile d'olive Marseille Sue et James Plagniol, 75 paniers de 24 demi bouteilles, 50 paniers de 12 demi bouteilles, à vendre par PAUL JUGE Fils & Co., 27 rue St-Louis. 13 jan

PLANTS DE CANNES—Un lot de cannes à rubans en déchargement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre en lots à la convenance des acheteurs par TROISGROS & CO., 26, Vieille Levée. 13 janv

SUCRE DE LA HAVANE — 400 caisses sucre blanc et jaune, à vendre par TROISGROS & Co, 26, Vieille Levée. 13janv

TABAC—250 balles Vuelta de Abajo de Cuba pour capes et tripes, à vendre par TROISGROS & CO., 26, Vieille Levée. 13janv

A. DELAMARE & NADAU DU TREIL,
26 rue St-Louis 26,
Maison de Commission.
Auront constamment à vendre
EAU DE VIE de Cognac de toutes marques et qualités.
EAU DE VIE de la Rochelle de toutes marques et qualités.
BRANDY d'imitation 1re et 4me preuve.
BRANDY ordinaire N. Y.
WHISKEY de toutes marques et qualités.
WHISKEY Old Irish.
VINS ROUGES très vieux et ordinaires de Bordeaux, en barriques et en caisse.
VINS ROUGES de Marseille en barriques et demi barriques.
VINS de Madère, de Porto, de Frontignan (muscat.)
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Dressel & John.
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Deinhart & Jordan.
VINS BLANCS de Bordeaux, en barriques, demi barriques et en caisses.
CHAMPAGNE de différentes marques et qualités
LIQUEURS ASSORTIES, absynthe, kirsch, curaçao, marasquin, eau verte, guignolet, anisette Mallorka, etc.
RUM de la Jamaïque, d'imitation et de la Louisiane, en boucaut, baril et en damejeannes.
GENIEVRE de Hollande et de New-York.
FRUITS ASSORTIS—l'eau de vie.
HUILE D'OLIVE de Marseille et de Bordeaux, en panier et en caisse.
BOUTEILLES VIDES en paniers, sardines à l'huile, capres, cornichons, variantes, olives, etc.
A. DELAMARE & NADAU DU TREIL. 20 nov

B. TATOUT & Cie,
Encoignure Toulouse et Chartres,
VIENNENT de recevoir par divers navires, un assortiment de marchandises, telles qu'une grande variété de jouets d'enfant, poupées, habillées en peau, boites de fantaisie, acajou et palissandre, bonneterie et ganterie de toute description, agrafes, fil Alexandre, aiguilles et galon, peignes à nœuds, démêloirs et fins en ivoire, couverts, fer battu, métal et mécaniques ..., couteaux de poche et de table, manche ivoire, cartes à jouer et papier à écolier, encre, plumes, crayons et papier à lettre, veilleuses, capsules et épingles assorties, bretelles, dentelles et fil couleur en bobines, fil patente, noir, bleu, écru et lacets divers, savon, Marily, transparent et autre parfumerie. Aussi—Une grande variété d'autres articles, etc. 10déc

HOPITAL LUZENBERG.
Situé sur le Rail Road Pontchartrain.
CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle: les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées; les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.
Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.
Prix d'admission:
Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" 2e classe, $2
" 3e classe, $1
Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.
Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.
Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES, 182, rue Canal.

SAVON—[illegible] à vendre par E. JOHNS, Front Levée. 6nov

J. MAGNE, avocat, A transporté son bureau No 14, ... Bourse entre les rues ... Douane ...

ROBERT J. KER, avocat et notaire public, No 14, Exchange Place ...

W. E. KOONTZ, avocat, No 14, Exchange Place.

Compagnie du Rail-Road des Attakapas et ...
LES livres de souscription ... cette corporation ... au bureau de MM. Bonner ... Camp ... [illegible]
GEO. C. LAWRASON, JAMES BONNER, JOHN HAGAN. 25déc—1mj 7 mars

BANQUE DE LA LOUISIANE.
AVIS est par le présent donné ... [illegible] 13 janv

Banque des Artisans et des Négociants
Nouvelle Orléans, 28 décembre 1850.
L'ÉLECTION ... [illegible]
G. CREZAT, Caissier. 28 déc—10

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 28 décembre 1850.
LES actionnaires ... [illegible] 31dec

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.
Nlle Orléans, 21 ... 1850.
LES ... [illegible]

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 6 Janvier 1851.
L'ÉLECTION ... [illegible]

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, le 31 d...
L'ÉLECTION ... [illegible]

Avis aux personnes qui consomment du gaz.
LES personnes ... [illegible]

Vente de clôture de marchandises sèches d'automne et d'hiver à un rabais de 25 p 0/0 sur les anciens prix.
Simpson, 50, Rue Canal.
LES achats ... [illegible] C. M. SIMPSON.

Californie—Californie.
LES ... [illegible]

JULES BOISSE & PINACO,
Successeurs de L. ...
COIFFEURS,
ONT transporté ... [illegible]

Moustiquaires en mousseline.
VENANT d'arriver par ... [illegible]

Toiles, Mouchoirs, etc.
VENANT d'arriver ... Toiles d'Irlande ... mouchoirs linon ... serviettes ... [illegible]

MATCHES.
LES allumettes ... [illegible]

VINS ... [illegible]

Agence à la Nouvelle-Orléans de la Compagnie d'Assurance de Nashville Maritime Incendie ...
... Directeurs du bureau ... [illegible]
W. B. PARTEE, Agent.

C. Bertrand.
LAMPISTE, No 217, rue Royale.
VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes ... [illegible]

FERDU OU EGARÉ.
SAMEDI dernier ... [illegible]
AUSSI—Un ... [illegible]
FRIERSON & FOWLER. 15 jan—

EGARÉ OU VOLÉ.
HIER, en sortant de la banque de la Louisiane à la Bourse St Louis, entre une et trois heures—Un livret en maroquin rouge, contenant $225 en bank notes, un cash warrant No ... de la municipalité No Un, en faveur de P. Pontz, daté 29 octobre 1850, de la somme de $474 63 cts, un mandat de M. Oreil, en faveur de M. Villavaso, daté 14 decembre 1850, de $184 32 cts, ainsi que divers autres papiers qui ne peuvent être d'aucune utilité à personne, et un billet de la loterie de la Havane, tiré du 12 decembre, No 34,355. Une récompense libérale sera donnée à quiconque le rapportera au bureau de ce journal ou à M. Villavaso, ... Bernard.

$300 de Recompense.
LA recompense ci-dessus sera payée ... à quiconque retrouvera ... JUNIUS BEEBE, victime de ... remorqueur Anglo-Norman ... le 13 courant, vis à vis Greenville.
BEEBE & Co, ... Levee.

☞ Les capitaines de navires ... prier d'examiner ... navire afin que de promptes ... [illegible]

Faïences, Porcelaines, Cristaux, Verreries, Avis aux Marchands ... aux Familles, Restaurants, Hôtels et Steamboats, etc.
Vt. AICARD,
No. 42, Rue de la Vieille Levée, entre Conti et Bienville.
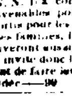
Le soussigné ayant pris ... [illegible]
Il invite donc les acheteurs à venir voir ses prix avant de faire leurs emplettes ailleurs.
VINCENT AICARD. 11dec—90

MARCHANDISES ayant droit au drawback—30 barriques vin claret supérieur, ... de vin blanc du Rhin, 20 barriques eau de vie, dans les magasins de la douane, ayant droit au drawback, et à vendre par J C CALLUM & Co, 29 rue Bienville, à côté de la pharmacie, encoignure Chartres. 10 jan—

PRUNES—[illegible] prunes qualité supérieure, en déchargement du navire Helen et Francis, à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée. 18jan

CHANGE SUR NEW-YORK.—McDOWELL, MILLS & CO, 26, rue Gravier. 20déc